

CHARTRE D'ENGAGEMENT ESPACE CITOYEN DU GRAND ANNECY - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Les membres du Conseil de Développement du Grand Annecy s'engagent à:

- **Être force de propositions et d'idées**, à réfléchir sur des sujets concernant le quotidien des habitants et/ou des acteurs économiques du territoire du Grand Annecy, à produire des avis sur les politiques publiques locales du territoire et à répondre aux questions posées par les élus
- **Participer de manière constructive et ouverte** aux sujets abordés, le dénigrement de l'action publique n'ayant pas sa place dans le Conseil de Développement. Néanmoins, des avis divergents peuvent être exprimés s'installant plus dans la réflexion que dans la polémique
- **Veiller** à ce que les intérêts privés ne prennent jamais le pas sur l'intérêt collectif
- **Respecter un devoir de discrétion et de réserve** vis-à-vis des informations échangées, tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une validation du Conseil de Développement
- **Faire connaître** les travaux du Conseil de Développement au sein de leur propre réseau

NOM:

PRENOM:

DATE:

SIGNATURE précédée de la mention "Lu et Approuvé":